

# Avocats : un guide contre les cyber-risques



© 2023 Les Echos Publishing

À en croire le Club des experts de la sécurité de l'informatique et du numérique (Cesin), en 2022, près d'une entreprise française sur deux a été victime d'une attaque informatique. Des attaques qui, dans 60 % des cas, ont eu de forts retentissements sur le fonctionnement des entreprises victimes. Des chiffres qui démontrent, une fois de plus, la réalité des risques cyber auxquels sont exposés tous les professionnels, notamment les avocats qui, au surplus, dans le cadre de leur mission, sont amenés à assurer la protection de données particulièrement sensibles.

## La rédaction d'un guide

Pour réduire ces risques, le CNB s'est donné pour mission d'accompagner les avocats dans la sécurisation de l'environnement numérique de leur cabinet. Parmi les actions menées en 2023, se trouvent la construction (en cours) d'une messagerie sécurisée (prénom.nom@avocats.fr), la publication d'un [guide RGPD](#) et d'un guide sur la cybersécurité. Rédigé par la Commission numérique du CNB, ce document vise à accompagner les avocats pour leur permettre de cartographier les risques cyber auxquels ils sont exposés, de mettre en place un socle de sécurité pour limiter ces risques et de réagir correctement en cas de cyberattaque.

Ce cyber guide sera librement téléchargeable par les avocats

dès [le 3 novembre 2023.](#)

© 2023 Les Echos Publishing